



TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE



LE COMITÉ RSE

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ RSE ?

Le Comité RSE est l'un des 3 comités spécialisés d'Interfel. C'est une instance regroupant les professionnels de l'amont à l'aval de la filière (responsables RSE, qualité, achats, dirigeants de structures) autour des enjeux spécifiques au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises. Outre les représentants des organisations professionnelles membres d'Interfel, ce comité réunit également des représentants des membres associés de l'interprofession ou des membres invités de façon plus ponctuelle.

LES OBJECTIFS DU COMITÉ RSE

Le Comité RSE a pour objectif d'informer, accompagner et défendre les opérateurs de la filière pour contribuer à construire une filière toujours plus responsable conjuguant performance économique et performance environnementale et sociale. C'est un espace d'échange et de concertation pour co-construire la stratégie et le positionnement de la filière sur des sujets liés au développement durable comme par exemple la décarbonation, l'affichage environnemental, les pertes et gaspillages, avec comme fil directeur la stratégie de responsabilité sociétale de la filière. C'est également un lieu de partage d'information et de décryptage pour analyser les évolutions réglementaires sur les sujets RSE, ou explorer de nouvelles thématiques via des études ciblées. Enfin, le Comité RSE a pour vocation d'identifier les besoins concrets des opérateurs sur ces thématiques et de travailler à la mise en place de solutions adaptées.

LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ RSE

Le Comité RSE se réunit quatre fois par an, les échanges et le partage d'informations se poursuivant tout au long de l'année. Il est piloté par le service Transitions environnementale et sociétale d'Interfel, au sein de la Direction Stratégie Filière. Interfel assure la préparation et le pilotage des travaux, le décryptage de l'actualité et l'animation des réunions interprofessionnelles. Les membres du comité apportent leurs retours d'expérience, contribuent aux réflexions stratégiques, identifient les enjeux et problématiques de la filière et formulent des avis techniques.

Le Comité RSE rend compte de ses travaux directement au Conseil d'Administration d'Interfel et est à l'interface de nombreuses autres instances de l'interprofession suivant les thématiques et expertises mobilisées, comme par exemple les Commissions Communication, Economie, ou Innovation Recherche, les GT Qualité Produit, Logistique et Emballages...

LA COMPOSITION DU COMITÉ

- 2 co-rapporteurs professionnels issus de l'amont et de l'aval de la filière
- Une trentaine de professionnels issus des familles membres d'Interfel
- 1 animateur Interfel (service Transitions)

Contribuer à construire une filière toujours plus responsable conjuguant performance économique et performance environnementale et sociale

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

POSITIONNER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE COMME UN ENJEU COLLECTIF DE FILIÈRE

- Mettre au point une stratégie collective de responsabilité sociétale de filière à destination de tous les opérateurs, permettant de démontrer l'engagement collectif pour l'avenir tout en maintenant la capacité à produire.
- Recenser et valoriser les bonnes pratiques existantes et démarches de progrès de la filière auprès des parties prenantes internes et externes.



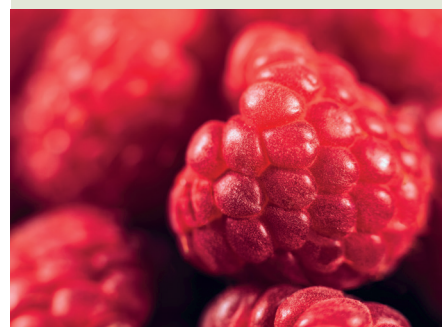
ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE SUR LES THÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

- Soutenir le développement de démarches de progrès et accompagner la filière dans l'évolution de ses pratiques dans un contexte d'accélération des attentes sociétales (exemples : usage des produits phytosanitaires, certification environnementale...).
- Pilotage de la réalisation d'études sur des sujets d'intérêt (exemples : décarbonation, pertes et gaspillage).
- Production, diffusion et valorisation d'outils de référence (guides, infographies, plaquettes...).



ANTICIPER ET DÉCRYPTER L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

- Décrypter les exigences réglementaires et accompagner les opérateurs en mutualisant les travaux qui peuvent l'être (exemple : reporting extra financier).
- Coordonner la position interprofessionnelle sur les sujets en lien avec la durabilité et la soutenir auprès des pouvoirs publics et autres parties prenantes en recherchant l'harmonisation des approches entre les travaux français et européens (exemple : affichage environnemental).



COMMENT REJOINDRE LE COMITÉ RSE

Si vous êtes intéressé pour rejoindre le Comité RSE, vous pouvez contacter votre organisation professionnelle de référence :

www.interfel.com/connaitre-interfel/membres

Pour toute demande d'information, vous pouvez solliciter Interfel à l'adresse suivante :

g.grandjean@interfel.com



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97 boulevard Pereire - 75017 Paris - Tél. : 01 49 49 15 15 - Mél : infos@interfel.com

www.lesfruitsetlegumesfrais.com - www.interfel.com

